

RCS : LE PUY Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00276 Numéro SIREN : 444 398 044 Nom ou dénomination : A MERLE-PULVERIC
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004003

Cabinet CHOMETON PRUNET
32 route de Coubon
43700 Brives Charensac

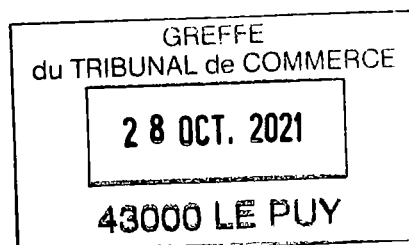
Société MERLE-PULVERIC

Z. A. LA BOURZEDE

43300 LANGEAC

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Pour copie conforme



Désignation de l'entreprise		Société MERLE-PULVERIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2			
Adresse de l'entreprise		Z. A. LA BOURZEDE		43300 LANGEAC		Durée de l'exercice précédent*		1 2	
Numéro SIRET*		4 4 4 3 9 8 0 4 4 0 0 0 1 6						Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		13 10 3 20 21		N-1	
				Net		3 10 3 20 20		Net	
		Brut		Amortissements, provisions					
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		3 479			
	Fonds commercial (I)	AH		AI		72 000		72 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ		2 795		311	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		22 005		21 738	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		141 729		111 747	
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE		345		1 562	
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI					
TOTAL (II)		BJ		BK		242 353		137 274	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU		185 247		185 247	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		91 285		4 619	
	Autres créances (3)	BZ		CA		29 256		29 256	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF		CG		239 561		239 561	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				636	
	TOTAL (III)	CJ		CK		545 349		4 619	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		IA		787 702		141 893	
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes .		CP		(3) Part à plus d'un an	
	Clause de réserve de propriété *	Immobilitations		Stocks		CR		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société MERLE-PULVERIC

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8.....000.....)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	127 957	129 124
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	105 334	38 834
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	242 091	176 757
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	71 267	61 649
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 806	7 916
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	219 010	91 447
	Dettes fiscales et sociales	DY	88 844	43 970
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	16 367	13 450
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	424	3 144
	TOTAL (IV)	EC	403 718	221 576
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	645 809	398 334
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	351 383	168 303
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	800			800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond de commerce Siaugues	12 000			12 000	
Fond de commerce de Saugues	60 000			60 000	
Total	72 000			72 000	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées selon la méthode premier rentré premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURN. REMISES A RECEVOIR	
- Remise marchandises	10 028
INTERETS A RECEVOIR	
- Interets compte excédent trésorerie	21
Total	10 049

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	
- Interets courus sur emprunts	19
FOURNISSEURS FRAIS A PAYER	
- Social - juridique	1 249
- Électricité	1 759
- Location murs Saugues	1 339
- Eau	96
- Achats marchandises	287
- Distribution tracts	2 121
- Fournitures de bureau	312
AVOIRS CLIENTS A ETABLIR	
- Avoirs à établir	5 941
CONGES A PAYER	
- Congés à payer	16 382
PRIMES A PAYER	
- Primes à payer	12 960
CHARGES SUR CONGES A PAYER	
- Charges sur congés à payer	3 791
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	
- Formation continue	944
- Taxe d'apprentissage	1 302
- 1% c.d.d.	17
- Mutuelle	328
- Charges sur primes	5 520
ETAT CHARGES A PAYER	
- Cotisation foncière des entreprises	203
- Cotisation valeur ajoutée	257
- Taxe foncière	649
AGIOS A PAYER	
- Cotisations cartes	98
Total	55 573

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- Produits d'avance	4 2 4		
Total	4 2 4		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A MERLE-PULVERIC

Société par Actions Simplifiée

au capital de 8.000 Euros

Siège social : ZA La Bourzède

43300 LANGEAC

444 398 044 RCS LE PUY EN VELAY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2021

**DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT -
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 105.334,34 € de la manière suivante :

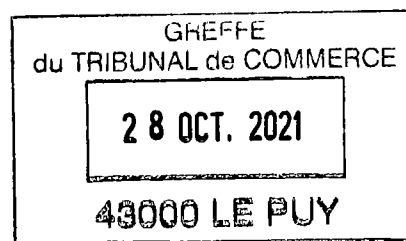
Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 105.334,34 €.

Affectation :

-A titre de dividende : 40.000 €.

- Dotation aux « Autres Réserves » : 65.334 €.



Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende :

Le dividende unitaire est donc de 50 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 décembre 2021.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

54

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2020	40.000 €	0 €	0 €
30 septembre 2019	27.428,58 €	0 €	0 €
30 septembre 2018	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Monsieur Julien MERLE

